

Cfdt:

Toutes et
tous

Pour rendre leur
temps aux agents
et agentes

Les agentes et les parents continuent à subir une double journée de travail qui a des conséquences lourdes sur leur vie. Le monde du travail doit le prendre en compte.

Les revendications CFDT

- **Stop aux journées de travail à rallonge** qui terminent le soir tard devant un ordinateur ou en réunion pour reprendre tôt le lendemain matin !
- **Intégration des missions dites supplémentaires au temps de travail réel** des agent-es.
- **Rédaction de chartes des temps contraignantes** dans tous les collectifs de travail.
- **Déclinaison de l'accord télétravail** pour tous les personnels éligibles avec le matériel nécessaire et droit à la déconnexion effectif.



Travaillons mieux,
VOTEZ CFDT !

articulation
vie pro / vie perso

Cfdt:

**Toutes et
tous**

Pour rendre leur temps aux agents et agentes

- **L'articulation vie pro / vie perso se fait à l'échelle de la journée** : les réunions tardives après les horaires de cours alourdissent les journées sans reconnaissance particulière. L'accès aux outils numériques en dehors du lieu de travail implique une charge de travail qui doit être pensée en respectant le **droit à la déconnexion**.
- **Cette articulation se fait aussi sur l'année scolaire** : les **missions supplémentaires** doivent être **intégrées** au temps de travail et pas rémunérées en plus car lorsque c'est le cas elles dégradent les conditions de travail des agent·es et aggravent les inégalités de revenus entre femmes et hommes.
- **Les chartes des temps** sont un outil intéressant pour penser cette articulation : ces chartes doivent **engager réellement l'employeur dans le cadre d'un accord**. Les agent·es du service public sont des travailleurs et travailleuses comme les autres qui doivent voir leurs droits respectés.
- Le **travail domestique et familial** (soin aux enfants, aide aux personnes dépendantes, tâches ménagères) **pèse encore largement sur les femmes**, imposant temps partiels subis et temps incomplets. L'accord **télétravail** est l'un des leviers possibles pour **faciliter la vie des agentes**. Il doit s'appliquer à leur demande et ne doit pas se substituer à l'égale répartition des tâches dans un foyer.



**Travaillons
mieux,
VOTEZ Cfdt !**